

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Du 6 Novembre 2020

Membres présents : 10

Membre excusé : 1 Netillard François

Membre absent : 0

- ORDRE DU JOUR :**
- *EAU – Point sur le réseau de distribution*
 - *Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau Potable 2019*
 - *Forêt – destination des coupes de bois 2021*
 - *Soumission régime forestier – parcelle A92*
 - *Eglise – travaux sacristie*
 - *Espatial : réflexion sur une gestion du dépôt de branches*
 - *Politique logement – habitat : FSL et FAAD*
 - *Statuts Syndicat Transport Rive Gauche*
 - *Membres du syndicat des eaux des tereaux*
 - *Désignation du membre de la commission de contrôle électorale*
 - *Déclaration d'intention d'aliéner*
 - *Affaires diverses*
 - *Projet extension école de Oye et Pallet*
 - *Branchement pour voiture électrique*
 - *Divers*

1. EAU – Point sur le réseau de distribution

La commission fait des recherches pour détecter d'éventuelles fuites d'eau. Plusieurs pistes sont à étudier, notamment sur le réservoir de Veal (à étanchéifier et à sécuriser).

Des devis ont été demandés pour poser des compteurs de sectionnement sur la conduite du chemin du lac (jusqu'à la plage) et celle qui alimente les creux.

Concernant la défense incendie, la commune étudie les secteurs de Port Titi, Les Chénées, Le Pocot et Les Creux. Des contacts ont été pris avec les pompiers.

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau 2019 : le maire présente le RPQS du service Eau 2019. Il est adopté à l'unanimité.

2. Forêt

Exploitation des parcelles 17 et 9 en cours.

Des lots ont été marqués dans les parcelles 17 et 11 pour une vente entre habitants à prévoir mi-décembre (environ 180 stères + lots de frêne)

Destination des coupes de bois 2020 : l'ONF propose de marteler les parcelles 13 et 14 (vente publique) et la parcelle 23 (en contrat gros bois).

Les parcelles 8,15 et 18 sont reportées faute de débouché. Accord du conseil.

Une rencontre avec le nouveau garde ONF est prévue le 23 novembre à 9 h 15 en mairie.

Soumission parcelle A 92 : en 2019, la commune avait fait l'acquisition de la parcelle A 92, en partie boisée. Le Conseil décide de ne pas soumettre cette parcelle au régime forestier.

3. Eglise – travaux sacristie

Monsieur le maire présente le devis de réfection de la toiture de la sacristie (1040 € HT). Accord du conseil

4. ESPATIAL – gestion du dépôt de branches

Le dépôt de branches de la commune restera géré par la commune.

Le Conseil proposera à la société Espatial, de lui mettre à disposition, gratuitement, une surface à définir, à côté du dépôt. Monsieur Parrod devra demander des autorisations pour les aménagements à réaliser.

5. Politique du logement : FSL et FAAD

Monsieur le maire présente le dispositif mis en place par le Conseil Départemental pour de l'aide au logement. Le conseil décide, à l'unanimité, de participer au FAAD (Fonds d'Aide aux Accédant en Difficulté) à hauteur de 0.30 € / habitant.

6. Statuts du syndicat rive gauche

Le syndicat de transport rive gauche a modifié ses statuts. Le conseil valide ces nouveaux statuts.

Mme Duffait Marie-Noëlle est élue membre titulaire du syndicat et M Hernandez Didier est élu membre suppléant.

7. Membres du syndicat des eaux des Tareaux

Le Conseil municipal désigne M. Lonchamp Jean-François et M. Girardet Patrice comme délégués suppléants du syndicat des eaux des tareaux.

8. Désignation des membres de la commission de contrôle électorale

Il y a lieu de désigner un membre du conseil chargé de contrôler les listes électorales : M.Lonchamp Jean-François est désigné par le conseil.

Mme Dhoutaut Marie-Thérèse et M.Tréand Bernard sont également membres de cette commission.

9. Déclaration d'intention d'aliéner

- Vente de la maison de Mme Lagrange Patricia à M.Bourgeois Sylvain : la commune ne préempte pas.

10. Affaires diverses

- Projet extension de l'école de Oye et Pallet : présentation des plans du projet en cours.
- Des devis ont été demandés pour créer un branchement électrique pour la voiture de la commune.
- Servitude du passage conduite sur la propriété de la SCI Monte au Lever : le géomètre chargé d'établir les relevés a demandé à la société Sopreco un repérage plus précis de la conduite. Un devis supplémentaire de 450 € TTC est présenté au conseil municipal. Le Conseil municipal accepte de prendre en charge la moitié de ce montant, soit 225 €.
- Monsieur le maire évoque à nouveau les difficultés rencontrées cet été pour la gestion du stationnement (plage et camping-cars). Une réflexion est nécessaire sur l'ensemble de la commune. Une Commission composée de Mme Duffait, Mme Barthet-Favart et Mrs Hernandez, Billod-Morel, Girardet, Bouhelier, Simonin sera chargée d'étudier des solutions à mettre en place pour l'été prochain.
- Proposition de surveiller (appareil photo) le site de dépôt de branches pour éviter des dépôts de matériaux notamment et le site de la combe du four. Accord du conseil pour l'acquisition de ce matériel.
- Service de télédéclaration des taxes de séjour : une convention doit être signée avec la communauté de communes pour la mutualisation du système de déclaration des meublés de tourisme et chambres d'hôtes (gratuit pour la commune). Le conseil autorise le maire à signer cette convention.

- Grippe aviaire : en raison de l'épidémie de l'influenza aviaire, la préfecture impose la claustration des volailles ou protection de celles-ci par un filet avec réduction des parcours extérieurs.
- 11 novembre : la cérémonie ne sera pas ouverte au public. Le dépôt de gerbe se fera en présence du maire, des adjoints, de Messieurs Tissot Guy, Barthet Jacques et Petit-Maire Pierre, à 11 h devant le monument.
- Tracteur : un devis a été demandé pour installer une direction assistée et un chargeur (4 300 € HT). Le conseil prend le temps de la réflexion.

La séance est levée à 22 h 30
Les Granettes, le 9 novembre 2020.

Le Maire,



